

SESSION 2026



CAPLP ET CAFEP
Concours externe

Section

ÉCONOMIE ET GESTION

Option

TRANSPORT LOGISTIQUE

Épreuve d'admissibilité 2

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations professionnelles, à partir d'un dossier documentaire et à proposer des solutions.

L'épreuve a pour objectif de vérifier les connaissances scientifiques et les compétences professionnelles relatives à l'option choisie.

Durée : 5 heures

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

CAPLP Transport – Logistique

Epreuve disciplinaire et analyse de situation

Les TRANSPORTS BREVET sont spécialisés dans le transport et le stockage de produits agro-alimentaires. L'entreprise propose des services adaptés à ses clients, qu'ils soient petits producteurs ou industriels de l'agro-alimentaire.

Ils garantissent à leurs clients finaux l'acheminement de leurs produits frais et surgelés dans le respect des normes et des délais au meilleur coût.

L'entreprise emploie 260 salariés dont 170 conducteurs et 35 agents de quais.

Son parc de véhicules est composé de : 116 tracteurs, 119 semi-remorques et 27 porteurs. Elle assure son développement grâce notamment aux opérations de croissance externe réalisées notamment en 2024 avec la reprise partielle de la société Fartrans.

Elle assure quotidiennement la distribution d'envois, du plus petit colis jusqu'au véhicule complet sur les régions Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes Auvergne.

Elle propose également un service transport sur tout le territoire national en lot et demi-lot.

Ses véhicules sont équipés des dernières technologies de géolocalisation en temps réel ainsi que de sondes d'enregistrement de température autonomes. Ils disposent également de transpalettes électriques et hayon élévateurs.

Les TRANSPORTS BREVET disposent de deux plateformes de stockage totalisant 10 000 m² en température contrôlée, situées à Crissey et Chatenoy Le Royal (Cellules à différentes températures +2°/+4°, +10°/+12° et +20°).

La plateforme de Crissey permet également de réaliser des opérations de cross-docking.

Les entrepôts sont équipés d'enregistreurs de température et d'humidité, les sites sont sécurisés et régulièrement audités.

La société propose à ses clients d'externaliser le stockage de leurs produits frais dans des dépôts agréés sous température contrôlée tout en assurant leur traçabilité et la préparation de leurs commandes.

Les TRANSPORTS BREVET sont engagés dans une démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

À ce titre, l'entreprise a signé la charte OBJECTIF CO₂ en 2018.

L'ensemble de son parc répond aux normes environnementales Euro 6.

Les derniers véhicules circulent désormais au B100 (huile de colza Oléo 100, Groupe Avril).

Pour répondre à la demande du client Biocop, l'entreprise a, récemment, fait l'acquisition d'un tracteur alimenté au gaz.

L'entreprise adhère depuis 2023 à la charte Ambassadeur de l'emploi du transport et de la logistique décernée par l'AFT (Association Française pour le développement de la formation professionnelle Transport et Logistique).

Les salariés du groupe peuvent également bénéficier du programme « Transportez-vous bien » proposé par Carcept Prévoyance.

Les TRANSPORTS BREVET sont en cours de certification de l'IFS Food fraud – défense.

Cette certification permettra d'offrir à ses clients (notamment la grande distribution) la garantie d'une protection alimentaire contre des actes de contamination délibérés ou de manipulation frauduleuse.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPLP EXTERNE – ÉCONOMIE GESTION

Option

Transport logistique

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	8038J	102	4062

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	8038J	102	4062

Dossier 1 - Etude de la demande client

Les Transports Brevet, spécialisés dans le transport et la logistique sous modèle cross-docking, reçoivent une demande particulière de la part de leur client.

Habituellement, les palettes ne restent pas plus de 2 heures sur la plateforme, avant d'être réexpédiées vers leur destination finale.

Le client demande :

- Le stockage exceptionnel de 50 palettes Europe gerbables (80×120 cm).
- Le stockage de 10 palettes hors gabarit nécessitant un traitement particulier.
- Une durée de stockage de 11 heures.

Vous êtes responsable logistique au sein des Transports Brevet. Le PDG, Nicolas Brevet, vous sollicite afin d'évaluer la faisabilité de la demande exceptionnelle formulée par le client.

- 1. Présenter les contraintes opérationnelles liées à cette demande.**
- 2. Déterminer l'organisation logistique adaptée pour ces palettes en terme de moyens matériels et humains.**
- 3. Calculer et justifier le coût total de la prestation logistique.**
- 4. Argumenter auprès de Nicolas Brevet sur l'intérêt de donner suite à cette demande.**

Dossier 2 – Organisation du transport

Les Transports BREVET comptent parmi ses principaux clients, l'entreprise VITABOX.

Cette société propose des produits de snacking (Produits prêts à consommer, faciles à manger tant au domicile qu'à l'extérieur) tels que des sandwichs, des salades, des box de pâtes et des desserts.

Les Transports BREVET assurent le transport de ces marchandises du lieu de production jusqu'au différentes plateformes de distribution chargées d'approvisionner les lieux de commercialisation (Stations-service, supermarchés...).

Les Transports BREVET doivent être en mesure de s'adapter aux fortes variations de la demande de produits de snacking. L'été est une saison plus propice à la consommation de ce type de marchandises. La volumétrie augmente d'environ 40 % durant la période estivale.

Vous exercez les fonctions de responsable d'exploitation sur le site de Crissey.

Vous êtes en charge de l'organisation des transports entre les sites de production de ARRAS, LAON, SEVREY et la plateforme STG de CAVAILLON (PACA) sur la période estivale.

- 1. Proposer une organisation du transport afin de répondre aux besoins du client VITABOX.**
- 2. Démontrer que la solution proposée est rentable pour l'entreprise BREVET.**

La société VITABOX souhaite exporter une partie de sa production en Suisse.

À ce titre, elle publiera un appel d'offre au 1^{er} janvier 2026 afin de sélectionner le ou les transporteurs français qui assureront le transport de ses marchandises au sein du territoire suisse.

Le PDG de l'entreprise, Nicolas Brevet, envisage de se positionner sur cet appel d'offre.

Au préalable, il souhaiterait connaître les contraintes générées par ces prestations de transport internationales.

- 3. Présenter les spécificités réglementaires et douanières des transports routiers de marchandises entre la France et la Suisse.**

Dossier 3 – Les Ressources humaines, un levier de performance ?

Dans un contexte de forte concurrence, de hausses des coûts, les Transports Brevet sont soucieux d'améliorer leur performance dans le but de développer et pérenniser leurs activités.

Proposer une argumentation démontrant que la fidélisation du personnel peut être un levier de compétitivité pour les entreprises de transport routier de marchandises.

BASE DOCUMENTAIRE

Annexe 1 : Sites du client VITABOX – Plateforme de Cross docking BREVET Crissey–
Plateforme STG Cavaillon

Annexe 2 : Plateformes GMS

Annexe 3 : Caractéristiques des palettes

Annexe 4 : Prestations de transport pour le compte du client VITABOX

Annexe 5 : Grille de tarification /Stockage et Manutention

Annexe 6 : Distancier

Annexe 7 : Frais fixes de traitement exceptionnel

Annexe 8 : Extrait du parc de véhicules BREVET

Annexe 9 : Conducteurs routiers disponibles au départ des sites VITABOX

Annexe 10 : Volumétrie moyenne au départ des sites VITABOX

Annexe 11 : Capacités du site

Annexe 12 : Extrait du cahier des charges transporteur

Annexe 13 : La redevance Suisse sur le trafic poids lourds

Annexe 14 : Zone de stockage

Annexe 15 : Données CNR (Comité National Routier)

Annexe 16 : Grille de tarification BREVET – Crissey (Extrait)

Annexe 17 : Données d'exploitation BREVET – Crissey

**Annexe 1 – Sites du client VITABOX – Plateforme de Cross docking BREVET
Crissey– Plateforme STG Cavailon**



Source : Transports Brevet

Annexe 2 – Plateformes GMS



Source : Transports Brevet

Annexe 3 – Caractéristiques des palettes

Type de palette	Dimensions (cm)	Capacité de gerbage	Particularité
Palette Europe standard	80 × 120	2 hauteurs max	Gerbable, manutention facile
Palette hors gabarit	120 × 160	Non gerbable	Espace au sol, engins spéciaux

Source : Transports Brevet

Annexe 4 – Prestations de transport pour le compte du client VITABOX

ARRAS							
Région transport	Tractionnaire	Distributeur	Ville HUB	Heure de MEP	Heure départ	Heure de départ MAX	Heure d'arrivée au HUB MAX
PACA	Brevet	STG	Cavaillon	10:00	11:00	11:30	01:00
RA	Brevet	Brevet	Crissey	14:00	15:00	16:00	23:00
LAON							
Région transport	Tractionnaire	Distributeur	Ville HUB	Heure de MEP	Heure départ	Heure de départ MAX	Heure d'arrivée au HUB MAX
PACA	Brevet	STG	Cavaillon	11:00	12:00	14:00	01:00
RA	Brevet	Brevet	Crissey	14:30	16:00	17:00	23:00
SEVREY							
Région transport	Tractionnaire	Distributeur	Ville HUB	Heure de MEP	Heure départ	Heure de départ MAX	Heure d'arrivée au HUB MAX
PACA	Brevet	STG	Cavaillon	15:00	16:00	19:30	01:00
RA	Brevet	Brevet	Crissey	17:00	18:00	21:30	23:00

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur - RA : Rhône Alpes
 MEP : Mise En Place (mise à quai)

Source : Transports Brevet

Annexe 5 – Grille de tarification /Stockage et Manutention pour une durée 2h

	Produits	Température	Tarif entrée	Tarif sortie	Variable /palette/jour	Coûts divers
Asia	Produits chinois	2°/ 4°	3,80 €	3,80 €	0,35 €	
Bolard	Beurre	4°/ 6°	4,70 €	4,70 €	0,70 €	
Bolard	Margarine	16° max	4,70 €	4,70 €	0,70 €	
Bolard	Saindoux	16° max	4,70 €	4,70 €	0,70 €	
VITABOX	80 * 120	2°/ 4°	4,675 €	4,675 €	0,363 €	4,36 €
VITABOX	120 * 160	2°/ 4°	4,675 €	4,675 €	0,494 €	
VITABOX Cartons vides	80 * 120	SEC	4,50 €	4,50 €	0,60 €	
ESF		Entre 2° et 8°	4,50 €	4,50 €	0,60 €	4,50 €
Euroserum	Cuves	Entre 20° et 30°	4,86 €	4,86 €		9 944 €/mois
Go Gaia	Produit chinois	2°/ 4°	3,80 €	3,80 €	0,20 €	
Rotografia	Bobines	SEC	4,86 €	4,86 €		
Sobotram		Entre 4° et 8°	4,50 €	4,50 €	0,60 €	1 600 €/mois

Source : Transports Brevet

Annexe 6 – Distancier

	Arras	Cavaillon	Laon	Sevrey	Crissey
Arras	-	11 h 908 km	1h30 124 km	6h30 537 km	7 h 578 km
Cavaillon	11 h 908 km	-	9h30 785 km	4h45 393 km	4h45 393 km
Laon	1h30 124 km	9h30 785 km	-	5h30 455 km	5h30 455 km
Sevrey	6h30 537 km	4h45 393 km	5h30 455 km	-	0h30 42 km
Crissey	7 h 578 km	4h45 393 km	5h30 455 km	0h30 42 km	-

Source : Transports Brevet

Annexe 7 – Frais fixes de traitement exceptionnel

- Réservation d'une zone tampon spécifique : 50 € / opération.
- Mobilisation d'un quai latéral (hors gabarit) : 30 € supplémentaires.

Source : *Transports Brevet*

Annexe 8 – Extrait du parc de véhicules BREVET

Tracteurs

Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Carburant
GP-365-YN	VOLVO	FH 500	248 000	GO
GP-366-YN	VOLVO	FH 500	271 000	GO
GR-671-LF	RENAULT	T 480	176 000	GO
GS-448-FP	RENAULT	T 480	202 000	B100
GS-481-QX	RENAULT	T480	120 000	B100 / FLEX
GS-499-QW	RENAULT	T480	142 000	B100 / FLEX
GS-252-ZW	RENAULT	T480	159 000	B100
GT-377-AH	RENAULT	T480	219 000	GO
GT-340-AK	RENAULT	T480	166 000	B100

Semi-remorques

Immatriculation	Marque	Bi température	Hayon	Etage	Capacité
EW-016-JN	CHEREAU	X			33 palettes
EW-234-YE	LAMBERET	X		X	33 palettes
EW-781-JD	CHEREAU	X		X	33 palettes
EW-871-XR	CHEREAU	X			33 palettes
EX-160-YJ	LAMBERET	X			33 palettes
FA-930-MG	CHEREAU				CITY 24 palettes
FC-119-GB	LAMBERET		X		CITY 27 palettes
FC-625-DD	CHEREAU				33 palettes
FD-030-ZC	LAMBERET	X		X	33 palettes

Source : *Transports Brevet*

Annexe 9 – Conducteurs routiers disponibles au départ des sites VITABOX

Villes	Nombre de conducteurs
Arras	2
Laon	1
Sevrey	4
Crissey	1
Guingamp	-

Le temps de service journalier des conducteurs de l'entreprise BREVET est de 7 heures minimum.

Source : *Transports Brevet*

Annexe 10– Volumétrie moyenne au départ des sites VITABOX

Lieux chargement	Nombre de palettes
ARRAS	10
LAON	20
SEVREY	60

Source : *Transports Brevet*

Annexe 11 – Capacités du site

- Capacité totale : 300 palettes simultanées en transit (rotation \leq 2h).
- Zone tampon exceptionnelle : 80 palettes max (hors flux normal).
- Nombre de quais :
 - 10 quais standards (palettes Europe).
 - 2 quais latéraux (hors gabarit).

Source : *Transports Brevet*

Annexe 12 – Extrait du cahier des charges transporteur

VITABOX	Enregistrement E-TRP-005/C	Réf : E-DIR-014/C Création : 20.06.06 Modification : 15.08.07
	Cahier des Charges Transporteur	Création : 04.10.06 Modification : 23.05.17
Refonte du cahier des charges		

La livraison

Le Transporteur s'engage à livrer la marchandise chez les destinataires selon le plan de transport défini au préalable avec Snacking Services qui stipule par destinataire ou zone géographique le délai et la plage horaire de livraison. Le Transporteur doit fournir un support écrit ou informatique de son plan de transport général au départ de chaque site de Snacking Services. En cas de modifications de ce plan de transport, le Transporteur informera Snacking Services de ce changement par courrier avec un préavis de 1 mois minimum, incluant les jours fériés.

Toutes modifications ou anomalies dans le protocole de livraison doivent obligatoirement faire l'objet d'une remontée d'informations à Snacking Services. À cet effet, il est souhaitable d'avoir un interlocuteur unique chez le Transporteur pour tout litige (SAV).

La date de livraison est définie exclusivement par Snacking Services et son Client final. En aucun cas le Transporteur ne peut prendre l'initiative de changer la date de livraison.

L'heure de RDV est fixée :

- ⇒ soit par Snacking Services : l'heure figure sur les instructions particulières transmises au Transporteur
- ⇒ soit par le Transporteur : une demande de prise de RDV est formalisée dans les instructions particulières.

Elle dépend des contraintes propres aux Clients finaux et peut être évolutive.

Les opérations de déchargement chez le destinataire ou chez son prestataire doivent être effectuées moteur à l'arrêt. Le chauffeur assiste au déchargement.

En cas de non livraison aux dates et horaires prévus, Snacking Services se réserve le droit :

- ⇒ De demander au Transporteur d'organiser la mise en place de moyens de transports supplémentaires ou alternatifs
- ⇒ En cas de retour de la marchandise faisant suite à un refus imputable à une faute du Transporteur, le transport sera à la charge du Transporteur.
- ⇒ Le Transporteur doit informer Snacking Services de tout retard dès constatation de l'anomalie.

Source : Transports Brevet

Annexe 13 – La redevance suisse sur le trafic poids lourds

La RPLP est une redevance qui dépend du poids total du véhicule, de sa catégorie d'émission et du nombre de kilomètres parcourus en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein.

Elle doit être payée pour tous les véhicules à moteur et leurs remorques qui :

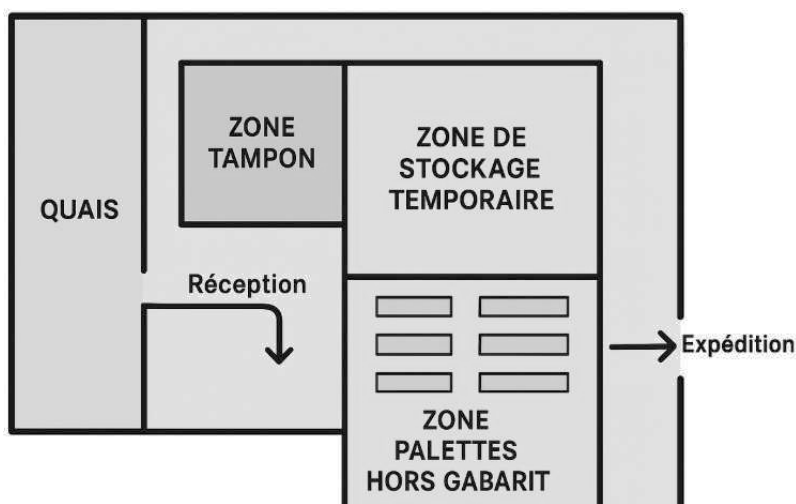
- ont un poids total autorisé de plus de 3,5 tonnes,
- servent au transport de marchandises et
- sont immatriculés en Suisse et à l'étranger et circulent sur le réseau routier public suisse.

Taux de la redevance

Catégories de redevances	Catégories Euro	Tarif
I	Euro 0 à 5	3,26 ct./tkm
II	-	2,82 ct./tkm
II	Euro 6	2,39 ct./tkm

Source : www.bazg.admin.ch

Annexe 14 – Zone de stockage



Source : *Transports Brevet*

Annexe 15 – Données CNR (Comité National Routier)

Transports Brevet utilise les données du Comité National Routier afin de déterminer le coût de revient de ses prestations de transport.

Terme Kilométrique (CK) avec péage	0,583 €/km
Terme horaire (CC)	30,33 €/h
Terme journalier	250,63 €/j
Terme horaire carburant groupe froid	2,48 €/h

Le temps de service moyen, observé par la profession, est de 10 heures.

Source : www.cnr.fr

Annexe 16 – Grille de tarification BREVET – Crissey (Extrait)



A Crissey, le 19/12/2024
Applicable le 01/01/2025

Vitabox

COMPTE TRACTION ¹

TRACTIONS	€/TRACTION
ARRAS / RHONE ALPES	818,927
LAON / RHONE ALPES	777,341
SEVREY / PACA	661,216
SEVREY / RHONE ALPES	143,950
LAON / PACA	1313,933
ARRAS / PACA	1583,930

¹ Gestion des transports

GESTION DES DEBORDS ²

² Gestion des volumes de marchandises excédentaires

Tractions	1 à 6 pals	7 à 12 pals	13 à 20 pals	21 à 27 pals	28 à 33 pals
	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
Sevrey/PACA	329,348	384,797	552,204	704,684	704,684
Laon/PACA	821,290	1101,370	1307,980	1553,770	1553,770
Arras/PACA	1029,370	1307,980	1502,440	1752,980	1752,980

COMPTE DISTRIBUTION

Dep.	Destinataire	1/100	101/300	301/800	801/1500	1501 Kg/3000	3001 /5000
		Forfait	€/tonne	€/tonne	€/tonne	€/tonne	€/tonne
1	Ain	19,583	195,747	181,032	155,816	142,505	119,855
3	Allier	23,416	234,333	217,061	193,064	175,781	146,477
21	Côte d'or	15,739	157,105	127,788	117,172	89,203	74,545
25	Doubs	23,416	234,333	217,061	193,064	175,781	146,477
38	Isère	17,156	171,820	157,105	127,788	117,172	98,541
39	Jura	23,416	234,333	217,061	193,064	175,781	146,477
42	Loire	35,704	356,813	326,231	270,304	222,370	186,409
63	Puy de Dôme	35,704	356,813	326,231	270,304	222,370	186,409
69	Rhône	17,156	171,820	157,105	127,788	117,172	98,541
71	Saône et Loire	17,156	171,820	157,105	127,788	117,172	98,541
89	Yonne	23,416	234,333	217,061	193,064	175,781	146,477

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prix hors taxes/hors surcharge gasoil

Indice de base GO pour le calcul de ces tarifs : de 0,9944 l à 1,473 l : 0 %

Indice de base GNR pour le calcul de ces tarifs : de 280,30 € à 360,38 € : 0 %

Délais de règlement : 30 jours date facture ; Minimum de perception : 50 € par mois

Retour de marchandises et échantillons facturable

Règlement litige : Application du contrat type transport température dirigée

Plafond de responsabilité limité à : 14 €/kg ou 275 € par colis

Les litiges d'un montant inférieur ou égal à 30 € ne sont ni traités ni réglés.

Les demandes d'avoir transports d'un montant inférieur ou égal à 30 € ne sont ni traitées ni réglées

Sans contestation sous 8 jours par un écrit de votre part, ces tarifs seront appliqués

Source : Transports Brevet

Annexe 17 – Données d'exploitation BREVET - Crissey

La plateforme de Crissey offre la possibilité de réaliser des opérations de cross-docking.

Le coût d'un cross-dock est de 50 €.

Le coût de revient pour un ensemble articulé complet (33 palettes) entre Sevrey/Paca est de 634,23 euros et Laon/Paca est de 1138,92 euros.

L'agence de Crissey est située à 10 minutes de l'entrée de l'autoroute A6.

Il est interdit de décrocher des semi-remorques. Les relais ne sont donc pas permis.

L'affrètement sur le dossier VITABOX est strictement interdit.

Le client VITABOX impose de mutualiser les tractions ARRAS/PACA et LAON/PACA si les volumes le permettent.

Il n'est pas possible de gérer de débord au départ de ARRAS et de LAON. La facturation ne peut se faire que pour des véhicules complets.

Toutes les tractions doivent impérativement arrivées avant 01h00 au HUB PACA.

Le temps de chargement moyen sur les sites VITABOX est de 30 minutes.

Le temps de chargement moyen sur le site BREVET est de 30 minutes.

Le temps de déchargement moyen au HUB PACA est de 1h45.

Source : Transports Brevet